

forte maçonnerie. Deux grosses plaques de fer rivées l'une à l'autre formaient la porte. Les murs étaient revêtus d'une cuirasse de même métal, que renforçaient d'énormes barres, également de fer, assujetties par des crampons à l'avenant.

Le lendemain de mon incarcération, vers midi, Charlie m'amena un juge de paix, disant qu'il se sentait fautif de me retenir ainsi sans un mandat régulier. En conséquence, le juge me conseilla de me soumettre à un interrogatoire.

Je subis l'interrogatoire, après quoi le juge de paix formula contre moi un mandat en bonne forme. Le peu de paroles qu'il m'adressa furent prononcées d'un ton sévère, et il paraissait mécontent de la faveur avec laquelle me traitait Charlie.

Celui-ci m'informa, après le départ du juge, que l'effervescence populaire s'était un peu calmée, mais qu'on n'en croyait pas moins à ma culpabilité, et que cette croyance se perpétuerait jusqu'à ce qu'on eût découvert les vrais coupables.

Je le remerciai de ses bonnes intentions et lui dis que j'aimais autant rester où j'étais.

“ Le malheur est, ajouta-t-il, que je vais être forcé de vous donner pour compagnon Mick Mullen, ce damné de voleur de chevaux. Voyez-vous, c'est un homme difficile à tenir en prison, et j'aimerais autant l'enfermer dans un paddock que dans une baraque comme cette géôle, où il n'y a de sûr que la chambre où vous vous trouvez.

—Fort bien, répondis-je ; mettez-le ici, puisqu'il le faut. Si je ne puis m'en accommoder, je vous le ferai connaître.”

(à continuer)